



Regularisation par travail

Par **kolis**, le **22/09/2013** à **15:48**

bonjour ! j'ai déposé une demande y a 5 mois , y a 3 jour j'ai reçu un recepissé avec autorisation travailler pour 4 mois , ils me demandent de emmener un cdi et accord pour payer les taxes , jusqu'à là tout compris , je suis assosié dans un SARL en France de restauration rapide , dont le gérant est mon cousin , qui a carte de resident ,et c'est mon société qui me donne un cdi , et je vais reelement y travailler comme salarié , mon cousin veux plus y travailler , le problème , pendant 3 ans y avait pas de salariés dans ce société , jamais , gérants avait des dividents de resultats de fin d'année, la prefecture va elle accepter le cdi de SARL ou je suis un des associés ? quoi faire ? merci pour votre aide , ayant maintenant droit de travailler , mon cousin m'as déclaré à URSSAF avec un cdd de 2 mois , et il m'a fais un cdi à partir de debut nevvembre et m'as donné son accord de payer la taxe de 800 euros . ils vons accepter ou pas ??? Quoi faire ??? merci !

Par **kolis**, le **23/09/2013** à **18:11**

y a personnes qui connais rien , merci , c'est urgent

Par **kolis**, le **26/09/2013** à **11:29**

rebonjour ! qui a ete dans la meme situation , que moi , aidez moi svp , merci merci d'avance